



N° 19.08
PROGRAMME
POINT D'APPORT VOLONTAIRE 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 06.02.2019, une nouvelle convocation a été adressée pour le 13.02.2019.

Le conseil syndical dûment convoqué le 07 février 2019, s'est réuni en session ordinaire à Heyrieux, le 13 février de l'an deux mille dix-neuf, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires / 20 Présents / 23 Votants / 3 pouvoirs

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ❶ - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (8)
- ❷ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❷ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (2)
- ❶ - Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (1)
- ❷ - Communauté de Communes Les Balcons du Dauphiné (4)

Il est exposé :

Dans le cadre de la compétence de gestion des déchets ménagers assimilés, et afin d'optimiser d'une part la collecte sélective des emballages ménagers, des journaux/revues/magazines et du verre, et d'autre part, de faciliter la collecte des ordures ménagères résiduelles, des Points d'Apport Volontaires sont implantés dans les communes du territoire.

Ces implantations se font à la demande et sur proposition des maîtrises d'ouvrages publics (communes, intercommunalités) ou privés (bailleurs, aménageurs).

La fourniture et la livraison des colonnes liées au tri des emballages, papier et verre sont à la charge financière exclusive du Syndicat Mixte Nord Dauphiné dans le cas de projets publics ou initiés par des bailleurs sociaux.

Le coût des colonnes enterrées pour les ordures ménagères résiduelles est pris en charge par le demandeur, selon les prix du marché. Les colonnes liées au tri des emballages, papiers et verre sont à la charge des aménageurs et bailleurs privés souhaitant s'inscrire dans ce mode de collecte ou devant répondre à une prescription de permis d'aménager ou de permis de construire. Les colonnes installées devront néanmoins répondre aux prescriptions techniques du SMND pour être collectées, notamment la présence d'un simple crochet, un coffrage métallique. Le SMND indique les coordonnées et prix des colonnes enterrées négociées dans le cadre de son marché.

Par ailleurs, le SMND procédera au remboursement des coûts des travaux de génie civil jusqu'à un montant maximum de 3000,00 € par emplacement dans le cas de l'implantation d'un nouveau Point d'Apport Volontaire « 3 flux » (Emballages, JRM, Verre).

Le programme 2019 est joint à la présente délibération

Les modèles de convention cadre, relatifs au financement de l'implantation des PAV sont modifiés pour prévoir les situations des différents demandeurs.

Il est proposé d'approuver le programme 2019 tel que défini ci-après et d'autoriser le Président à signer les conventions et tous les documents annexes nécessaires.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les modèles de convention pour la pose de PAV,
- APPROUVE le programme proposé pour 2019,
- AUTORISE le Président à signer la convention, les avenants éventuels et les documents annexes nécessaires.

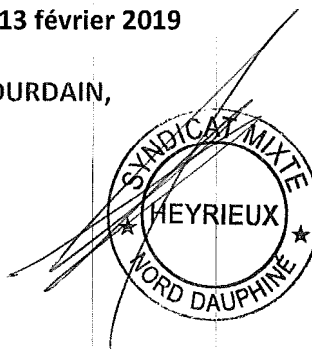
La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 13 février 2019

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président



ANNEXE : PRESENTATION DES PROJETS

Envoyé en préfecture le 26/02/2019

Reçu en préfecture le 26/02/2019

Affiché le

ID : 038-253804710-20190213-19_08-DE

ComCom	Commune	Porteur du Projet	Type de projet	Adresse	Dimensionnement	OM Bailleur	OM	Emb/papiers				Nbr PAV
1	CAPI	Isle d'Abeau	Commune	Nouveau PAV	Rue Jacques Cartier	71 lgts		3	1			
1	CAPI	Isle d'Abeau	Commune	Nouveau PAV	Clos Magellan	41 lgt		2	2			
1	CAPI	Ruy Montceau	SEMCODA	Nouveau lotissement	La Plaine du Milieu	138 lgts - 338 hab	3		1	1	1	fin 2019
	CAPI	Villefontaine	IRAPF	réhabilitation	48-58 avenue des Pins	40 lgts - 187 hab	2		2			
	CAPI	Villefontaine	SEMCODA	Nouveau PAV	rue Las Casas	43 lgts	2		1		1	
1		Tignes Jumezieu	Commune	remplacement Pav aérien							2	
1	CCEL	Saint Pierre de Chandieu	Commune	nouveau PAV	Mairie			2	1			début 2019
1	CCEL	Saint Pierre de Chandieu	Commune	nouveau PAV	Groupement scolaire			1	1		1	3
							7	8	8	1	1	6
							5 958 €	5 958 €	5 574 €	5 574 €	5 574 €	5 727 €
							41 704 €	47 661 €	44 594 €	5 574 €	5 574 €	34 359 €
							50 045 €	57 194 €	53 513 €	6 689 €	6 689 €	41 231 €
												165 317 €

1	CCBD	Frontonas	commune	nouvelle construction	route de massonas	47 à 52 logements		2		1	1	1	av-19	3
1			commune	nouvelle construction	la lechère	40 logements		1		1	1	1	av-19	
1	CCCND	Roche	commune	remplacement PAV aérien	rue du 8 mai 1945 Village PAV 4002				2	1	1			3
1	CCCND	Charantonay	commune	remplacement PAV aérien	village- Mairie PAV 0804				1	1	1		semaine 18	0
1	CCCND	St Georges d'Espérance	commune	remplacement PAV aérien	place des picarnus Materielle PAV 4901			1		2	1	2	fin juin	5
1	CAPI	Nivolas-Vermelle	commune	Remplacement PAV Aérien	Jean Moulin Parking ferme PAV 3401					2	1	1	mai	2
1	CAPI	St Quentin Fallavier	Commune	remplacement PAV aérien Plus nouvelle construction	place des géraniums	37 logements +18 en 2020 +35 en 2025		2	1			1		1
1			SDH	Changement logette	rue Bellevue	56+23 logements	3		2			1	2eme trimestre 2019	
1	CAPI	Villefontaine	SEMCODA	Changement logette	allée Barthelémy Diaz	26 pavillons	1		1			1	av-19	0
1			Commune	remplacement PAV aérien	Place du marché Bd de villefontaine	commerces +30 logement		2	1			1		0
1	CAPI	Saint Alban de Roche	commune	remplacement PAV aérien	Village					2	1	1		2
1	CAPI	Isle d'Abeau	Commune	Nouveau PAV	rue du triforium (sous réserve)	185 logements commerce + bureau		7	4			1		11
1	CCEL	Saint Pierre de Chandieu	Commune	Nouveau PAV	Chemin du sablier Chemin du château de l'algue			1	1			1		3
1	CCEL	Genas	Commune	Nouveau PAV	Rue Louis REY							1		12
1	CCEL	Pusignan	Commune	Nouveau PAV	complexe L'équinoxe							1		5
1	CCEL	Saint Bonnet de Mure	Commune	Nouveau PAV	Rue du Parcaux Ileves	18 logements		1	1			1		0
45				nombre de projets demandés bruts		45		21	34	32	26	20	38	
								5 958 €	5 958 €	5 574 €	5 574 €	5 574 €	5 727 €	
								125 111 €	202 561 €	178 378 €	144 932 €	111 486 €	217 609 €	total
								150 134 €	243 073 €	214 053 €	173 918 €	133 783 €	261 131 €	
													1 025 959 €	

nombre de projets proposés	16	4	17	11	11	7	17
		5 958 €	5 958 €	5 574 €	5 574 €	5 574 €	5 727 €
		29 831 €	101 281 €	61 317 €	61 317 €	39 020 €	97 352 €
		28 597 €	121 537 €	73 581 €	73 581 €	46 824 €	116 822 €
nombre de subvention	4						432 344 €